



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exportations

Question écrite n° 4478

## Texte de la question

M. David Douillet interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur la participation des entreprises françaises à l'évènement des jeux olympiques et paralympiques de Londres. Plusieurs de nos entreprises ont réussi à obtenir des marchés importants pour cet évènement. De Compte R, PME basée en Auvergne qui a fourni une chaudière à bois d'une capacité de 3 000 KW pour chauffer le village olympique à Atos, GL events, nos petites et grandes entreprises ont prouvé qu'elles étaient à la pointe dans leur domaine et les plus compétitives sur le marché mondial. Ainsi il souhaiterait obtenir le tableau précis des entreprises françaises qui ont su investir ces jeux 2012 et connaître précisément les retombées économiques dégagées. De plus, il lui demande si elle peut lui dresser un état des lieux du commerce extérieur français (tableau des zones géographiques investies, domaines en pointe, part de marché).

## Texte de la réponse

Sur l'ensemble des contrats signés directement avec l'Olympic Delivery Agency, plus de 90 % ont été obtenus par des entreprises britanniques. 1 500 entreprises britanniques ont ainsi remporté pour près de 6 Mds€ de contrats olympiques. Certaines réponses de grands groupes français à de grands appels d'offres n'ont ainsi pas été retenues, à l'instar du projet emblématique de construction du village olympique convoité par Bouygues et attribué au groupe australien Lend Lease. Toutefois, s'il n'est pas possible d'établir le nombre exact des entreprises françaises ayant remporté directement ou indirectement (sous-traitance) des projets sur ces jeux olympiques (JO), il apparaît qu'une vingtaine d'entreprises, grands groupes comme PME, ont été présentes sur les jeux olympiques et paralympiques de Londres. L'énumération ci-après présente, à titre d'exemples, un certain nombre de ces entreprises ainsi que leurs activités générées par les JO de Londres, qu'elles aient été partenaires du comité organisateur anglais ou qu'elles aient obtenu des contrats en lien direct ou en marge des JO. Les partenaires français du London Organising Committee of the Olympic and Paralympic Games sont les suivants : - EDF a été le fournisseur officiel d'électricité des JO et a alimenté toutes les installations du parc olympique, les infrastructures sportives ainsi que le village olympique et deux sites emblématiques de Londres, le Tower Bridge et le London Eye. Il a fourni une électricité décarbonnée, issue à 20 % des centrales nucléaires britanniques et à 20 % d'énergies renouvelables. En prévision des JO et pour remplir ses engagements bas-carbone, EDF a en outre triplé ses capacités éoliennes au Royaume-Uni depuis 2007 ; - Eurostar, filiale de la SNCF, a été le transporteur officiel des équipes nationales françaises et belges ainsi que le leader des liaisons transmanche (80 % de part de marché) ; - leader mondial des équipements gymniques, Gymnovia (groupe Abéo - 25 M€ de CA dont 40 % à l'export - 160 employés) a été le fournisseur officiel des JO de Londres pour les épreuves de gymnastique sportive et rythmique, de lutte et de trampoliner ; - le groupe Atos (8,7 Mds€ de CA en 2011) a géré le contrat informatique le plus complexe jamais signé dans le monde du sport en matière de constitution de bases de données, de recrutement des volontaires, de gestion du système d'accréditation, etc. Atos a intégré, géré et sécurisé également tout le système d'envoi des résultats sportifs aux téléspectateurs. Les entreprises françaises citées ci-dessous ont emporté des contrats en lien direct ou en marge des JO : - le groupe GDF-Suez a inauguré, en 2010, la centrale énergétique du parc olympique de Londres, King's Yard, et

conçu, via sa filiale Cofely, le réseau urbain de chauffage et de climatisation du nouveau quartier de Stratford et du parc olympique. Le contrat d'exploitation des installations court pour 40 ans ; - compte R, sous-traitant de GDF, cette PME d'Auvergne a fourni une chaudière à bois d'une capacité de 3 000 KW pour chauffer le village olympique ; - Veolia Propreté, qui a renouvelé, en 2010, après appel d'offres, le contrat de recyclage et de gestion des déchets de Westminster à Londres sur 7 ans, a contribué à la préparation du site olympique notamment grâce à son usine de traitement des déchets, située en plein cœur de Londres (inaugurée en mars 2012) ; - groupe intégré des métiers de l'évènementiel, GL Events (783 M€ de CA en 2011 - 3 700 collaborateurs) a fourni, pour les JO de Londres des structures et des gradins temporaires (contrat d'environ 30 M€) ; - leader européen du drapeau, la PME Doublet (42 M€ de CA en 2011 - 300 salariés) a remporté le contrat de fourniture des 12 000 drapeaux olympiques alors qu'elle était en concurrence contre deux sociétés britanniques ; - Govia-Keolis, entreprise commune entre Keolis, filiale de la SNCF, et son partenaire britannique Go Ahead, Govia a géré la ligne de métro rapide « Javelin » qui reliait en sept minutes la gare de Saint-Pancras, où arrive l'Eurostar, à celle de Stratford, site du village olympique ; - PME familiale de 85 salariés, le fabricant français de matériel Laporte Ball Trap (15 M€ de CA en 2011 dont 80 % à l'export) a été le fournisseur officiel et exclusif pour les épreuves de ball-trap aux JO de Londres ; - PME implantée en Picardie, Cornilleau (25 M€ de CA en 2011) est le premier fabricant européen de matériel de tennis de table. Cette PME a été présente en marge des JO de Londres par la fourniture de 300 tables de tennis de table, qui ont été exposées dans les rues et parcs de Londres à l'occasion du Ping London, initiative lancée par l'agence gouvernementale Sport England afin de permettre un accès libre à la découverte du ping pong ; - Groupe Serge Ferrari, créateur de membranes composites, la PME Ferrari (156 M€ de CA en 2011 - 350 salariés) a fourni le textile technique qui couvre le toit du stade olympique de Londres ainsi que l'arène de water-polo et le stade vélodrome ; - équipementier sportif français spécialisé dans les tapis et le matériel d'amortissement appartenant au groupe Abéo, la PME française O'Jump (3,5 M€ de CA en 2011) a fourni des tapis de lutte ; - société du groupe Abéo, la PME française Acman (10 M€ de CA en 2011) a fourni des podiums ; - PME située en Alsace, Normalu Barrissol a fourni et installé les 600 m<sup>2</sup> de plafond tendu du centre aquatique ; - Fauchon a assuré la restauration des VIP du Club France lors des JO de Londres (20 000 couverts) ; - Le traiteur Potel & Chabot était présent à bord du Belem, le plus ancien trois mâts français, classé monument historique, qui était amarré sur la Tamise, face au Tower Bridge à l'occasion des JO de Londres. Le 19 juillet 2012, les ministres du commerce extérieur, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et la ministre déléguée chargée des PME, de l'innovation et de l'économie numérique ont convié une grande partie de ces entreprises à Bercy afin de les féliciter pour les contrats emportés sur les JO de Londres et échanger avec elles sur les opportunités générées par les grands évènements sportifs internationaux et le soutien pouvant être apporté par le Gouvernement à ces démarches. Pour l'année 2012, le déficit de la balance commerciale de la France recule de 7 milliards d'euros pour atteindre 67 milliards contre 74 milliards en 2011. Le déficit hors énergie se réduit quant à lui quasiment de moitié passant de 29 à 15 milliards d'euros. Une présentation détaillée de ces chiffres est fournie en pièce jointe. Ces chiffres, en nette amélioration pour la première fois depuis 2009, s'expliquent par une croissance des exportations françaises (+ 3,2 %) couplée à une stabilité de nos importations (+ 1,3 %). Ils s'inscrivent par ailleurs dans un contexte de forte hausse de la facture énergétique - + 7 milliards d'euros sur l'année à 69 milliards - et de mauvaise conjoncture en Europe, qui reste notre principal marché malgré un léger rééquilibrage (59 % de nos exportations en 2012 contre 61 % en 2011). En 2012, les entreprises françaises ont su aller chercher sur des marchés plus lointains la croissance qui a fait défaut sur leur marché de proximité. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'Asie est ainsi le principal moteur du dynamisme des exportations françaises (+ 13 %). Elles ont également augmenté de 11,5 % à destination des Amériques, en particulier vers l'Amérique du Nord. La hausse du nombre d'entreprises exportatrices - 119 000 contre 116 000 en 2011 - démontre bien cet esprit de conquête. En termes sectoriels, le premier excédent est lié à l'aéronautique avec un record de 20 milliards d'euros. Viennent ensuite les produits agroalimentaires (+ 11,5 Mds€) notamment grâce aux bonnes performances des vins et spiritueux. Les produits chimiques, parfums et cosmétiques consolident leur excédent à 7,6 Mds€, tandis que la pharmacie renoue avec des exportations en croissance rapide - + 13,7 % - avec un excédent de 3 Mds€. Les autres secteurs ont tendance à se maintenir à l'exception de l'automobile déficitaire depuis 2008 et qui connaît un recul des exportations de l'ordre de 5 %. L'offre de produits et services des quatre familles prioritaires 1 identifiées par la ministre rencontre déjà la demande mondiale. La famille « mieux se soigner » affiche un excédent de 14,5 Mds€ en progression de 1,5 Md€, tandis que la famille « mieux vivre en ville » consolide son excédent global à 4 Mds€.

## Données clés

**Auteur** : [M. David Douillet](#)

**Circonscription** : Yvelines (12<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 4478

**Rubrique** : Commerce extérieur

**Ministère interrogé** : Commerce extérieur

**Ministère attributaire** : Commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [18 septembre 2012](#), page 5068

**Réponse publiée au JO le** : [13 août 2013](#), page 8685